

Paris, le 31 janvier 2017

Monsieur François-Henri de Saint André
Directeur des Opérations
Facilit'Rail International
116, rue Maubeuge
75010 Paris

Négociation Annuelles Obligatoires Cahier revendicatif Force Ouvrière

Monsieur,

Veillez trouver ci-dessous notre cahier revendicatif pour les négociations annuelles obligatoires 2017 de Facilit'Rail International.

Salaires et indemnités :

- Augmentation de 3% du salaire de base pour toutes catégories professionnelles rétroactive au 1^{er} janvier 2017.
- Création d'une prime de mobilité pour les agents affectés à Stains et maintien de toutes leurs primes existantes.
- Augmentation de la prime de rame cassée.
- Création d'une prime pour les agents du quai départ en cas de changement de dotation.
- Création d'une prime pendant les travaux.
- Revalorisation de la valeur des tickets restaurant à 8,50 €.
- Favoriser le covoiturage avec le doublement du kilométrage pour les salariés volontaires.

Conditions de travail et social :

- Amélioration des conditions de travail au sein de l'entreprise.
- Mise en place d'une vraie politique de formation au sein de l'entreprise.

Vous souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour Force Ouvrière
Le Délégué Syndical
Bocar KA